



Office fédéral de la communication  
OFCOM  
Rue de l'Avenir 44  
2501 Bienne

Cortailod, le 6 juillet 2023

**Prise de position de Canal B dans le cadre de la consultation sur les candidatures à la concession de diffusion régionale pour la période 2025 à 2034 dans la zone de desserte de Bienne (télévision).**

Madame, Monsieur,

Dans votre lettre du 9 juin 2023, vous nous invitez à nous exprimer sur les candidatures pour la concession de la télévision régionale pour la zone de desserte de Bienne. Nous vous en remercions et nous prononçons ci-dessous.

Nous sommes d'avis :

- A. que le mandat de prestations décrit dans la candidature de Telebielingue est inférieur à celui décrit dans la candidature de Canal B.
- B. que, comparativement à Telebielingue, la candidature de Canal B est celle qui enrichit le plus la diversité des opinions et de l'offre, que cela soit du point de vue programmatique ou du point de vue de la diversité des acteurs médiatiques actifs dans la région.

Nous décrivons dans les pages qui suivent les points qui nous permettent d'arriver à cette conclusion.

## A. Comparaison du mandat de prestations décrit dans les candidatures

### 1. Eléments techniques et factuels dans le domaine des Inputs

| Personnel   | Canal B  | Telebilingue   |
|---|--|--|
| Nb de personnel qualifié rédaction et animation (EPT)                       | <b>18</b>  | <b>12</b>  |
| Formation (jours par an)  | <b>127</b>   | <b>5.30</b><br><i>Information indiquée dans la candidature</i>   |
|   |  | <b>63.6</b><br><i>Si nous interprétons que le chiffre de 5.3 jours est destiné à chaque collaborateur du programme</i>   |
| Formation (coût annuel)   | <b>CHF 60'000</b>  | <b>CHF 1'041</b><br><i>Information indiquée dans la candidature</i>  |
|   |  | <b>CHF 12'492</b><br><i>Si nous interprétons que le montant est destiné à chaque collaborateur du programme</i>  |
| Rapport entre le personnel confirmé et le nombre de stagiaires en formation | <b>4 pour 1</b>  | <b>3 pour 1</b><br><i>Non indiqué -&gt; exigence minimale requise</i>  |
| Qualité   |  |  |
|   | Les documents d'assurance qualité de Canal B formalisent des objectifs précis et efficaces, quant au fond et à la forme. Ils développent en détail les paramètres techniques liés aux exigences du métier dans une stratégie d'amélioration de la qualité des programmes de la chaîne. | Les documents du système qualité de Telebilingue liés au métier rédactionnel sont peu détaillés et manquent de clarté dans le traitement des exigences relatives au contenu. |

### 2. Eléments techniques et factuels dans le domaine des Outputs

| Minutes pertinentes   | Canal B   | Telebilingue   |
|---|---|--|
| Durée du journal d'information                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• lundi à jeudi : <b>20 minutes</b></li> <li>• dimanche et vendredi : <b>15 minutes</b></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• lundi à vendredi : <b>12 à 18 minutes</b></li> <li>• dimanche : <b>10 à 15 minutes</b></li> </ul> |
| Nb moyen de minutes d'informations pertinentes quotidiennes | <b>45 minutes</b>   | <b>38 minutes</b>  |

## Portée thématique de la grille de programme

### Couverture du sport

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Canal B</b>      | 1 magazine hebdomadaire de 15 minutes, produits en 2 versions pour la présentation plateau et l'interview de l'invité, diffusé toute l'année.                                    |
| <b>Telebilingue</b> | 1 magazine hebdomadaire de 6 à 8 minutes + 1 magazine sur le hockey de 8 minutes diffusé seulement durant la saison de hockey. Les magazines sont identiques pour les 2 langues. |

### Couverture politique

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Canal B</b>      | En dehors du journal régional, Canal B couvrira les multiples élections des diverses institutions cantonales et communales dans ses émissions de débats dédiées (Conseil exécutif, Grand Conseil, Conseil du Jura bernois, élections communales). La vie politique au sens large sera traitée dans le magazine mensuel dédié. Il est prévu de relater les décisions et les débats du Grand Conseil lors de chaque session dans le journal d'information. |
| <b>Telebilingue</b> | 1 magazine mensuel de débats, pas d'information dans les documents concernant une couverture dédiée aux élections ou votations dans la zone de concession.   |

### Couvertures sociétale, économique et culturelle

Le dossier de Telebilingue propose beaucoup d'émissions, pour lesquelles la mise en oeuvre et les concepts sont vaguement définis. À la lecture du dossier, il est compliqué de pouvoir citer le nombre hebdomadaire de magazines thématiques qui seront produits sur une semaine type.

A contrario, la grille des programmes de Canal B mentionne clairement les modalités de diffusion et définit chaque concept de magazines dans le détail, selon les règles d'usage dans la profession. Dans une semaine type, en plus du journal d'information, au minimum 5 magazines thématiques seront produits et diffusés. Les programmes de ces magazines répondront aux principes de minutes pertinentes décrites par l'OFCOM.

La grille de programme présentée par Canal B dans le dossier de candidature indique les émissions qui sont les éléments garantis de son programme. Canal B dispose d'autres projets d'émissions, qui seront développés à l'avenir, en plus du mandat de base.

### Information concrète sur les formes journalistiques

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Canal B</b>      | 16 formes journalistiques utilisées pour les émissions d'actualités sont déclinées et détaillées.  |
| <b>Telebilingue</b> | Telebilingue mentionne que toutes les formes de journalisme sont autorisées et encouragées, cependant aucune description concrète et approfondie des formes utilisées dans son programme n'est précisée. |

| Mandat culturel     | Canal B   | Telebilingue |
|---------------------|-----------|--------------|
| Calendrier culturel | 5 minutes | 2 minutes    |

Telebilingue mentionne une proportion de contribution culturelle pour la région de 100 % pour des émissions qui relatent le programme des films au cinéma, qui n'ont aucun lien avec la zone de desserte.

La part culturelle diffusée chez Canal B est 100 % produite en interne, exclusivement régionale et liée à des événements ou créations culturels de la zone de desserte.

### 3. Remarques d'ensemble

#### a. Offre programmatique

Nous constatons que l'offre programmatique de Telebilingue décrite dans son dossier de candidature est moins riche que celle proposée par Canal B. Telebilingue propose une grille largement identique à son programme actuel, même si la quote-part de redevance augmentera sensiblement pour la zone de desserte en 2025.

L'offre programmatique de Canal B est largement plus riche et diversifiée du point de vue thématique et qualitatif, notamment par la diversité des formats utilisés. Outre le contenu, Canal B s'appuie sur les concepts et la créativité largement éprouvés par sa société soeur Canal Alpha.

#### b. Couverture de la vie politique

Telebilingue ne prévoit pas dans sa candidature d'élargir sa couverture de la vie politique du Canton de Berne, ainsi que de ses institutions telles que le Conseil du Jura bernois. Canal B prévoit de faire une large place aux débats électoraux dans sa grille de programmes.

#### c. Ancrage régional et offre bilingue

En ce qui concerne l'offre en deux langues et l'ancrage régional, Telebilingue se base de même largement sur sa pratique actuelle, qui consiste principalement à traduire ses programmes.

Canal B présente dans son concept de programmes et d'information une manière plus élaborée de répondre à cette problématique. Le sens de la proposition de canal B concernant le bilinguisme est de réellement créer des passerelles qui permettent à chaque partie de se comprendre et de s'apprécier, bien au-delà de la traduction d'un programme.

Le concept du journal d'information régional permettra de créer un contenu enraciné tant pour la partie germanophone que francophone, mais également ancré dans la culture bilingue de la ville de Bienne et qui soit accessible à l'ensemble du public de la zone de desserte.

Canal B veut faire bénéficier chaque public d'un programme dans sa langue, et met l'accent sur la promotion de l'ouverture à l'autre langue avec des ponts innovants comme le sujet "*passerelle bilingue*" dans le journal, et le magazine du bilinguisme.

## **B. Diversité des opinions et de l'offre**

Actuellement, la plupart des médias actifs dans la zone de desserte de Bienne appartiennent au groupe Gassmann. Avec l'attribution des nouvelles concessions de radio dès 2025, les cartes ne seront pas redistribuées, au contraire, puisque le groupe Gassman élargit son influence en contrôlant 50% de l'entité qui contrôle désormais RJB.

C'est une réalité en ce qui concerne le contrôle économique, mais aussi en ce qui concerne les contenus, puisque le groupe Gassmann opère depuis plusieurs années déjà un concept de rédaction commune à l'ensemble des médias.

Le projet de Canal B aura l'avantage d'apporter une plus large diversité des médias en contribuant à un bien meilleur enrichissement de la diversité des opinions et de l'offre dans la région. Son offre programmatique se veut aussi plus originale et différente, ce qui sera un plus pour la région.

## **Conclusion**

A notre avis, la candidature de Canal B répond mieux aux exigences et au mandat de prestations tels que définis dans l'appel d'offre du 30 janvier 2023. Canal B est détenue par des actionnaires suisses qui ont fait la preuve de leur implication dans le développement du paysage médiatique régional depuis plus de 23 ans. Canal B pourra s'appuyer sur le savoir-faire et la riche expérience de sa chaîne soeur Canal Alpha.

Pour terminer, nous relevons que Canal B a déposé son dossier en 2 langues, avec pour objectif que les institutions régionales ainsi que le public soient informés au mieux de son projet.

En vous remerciant de votre intérêt porté à notre prise de position, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Marcello Del Zio



Joël Pelet